

## Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales

**Destinataires :** Étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton, UMCM  
Tous les membres du personnel enseignant (UMCM)  
Les doyennes et doyens, les vice-doyennes et vice-doyens (UMCM)

**c. c. :** Gilles C. Roy, VRER  
Edgar Robichaud, VRARH

**Auteure :** Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales

**Date :** Le 2 novembre 2020

**Objet :** **Le déroulement de la session d'examens (décembre 2020, UMCM)**

---

Cette note de service s'adresse à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'UMCM, à l'exception des étudiantes et étudiants de la Faculté de droit. Nous vous invitons à la lire attentivement afin de prendre connaissance des balises mises en place pour assurer le bon déroulement de la session d'examens.

### Calendrier de la fin de session

- ⇒ Le lundi 7 décembre 2020 – Dernier jour de cours (sauf pour les cours qui ont lieu le lundi).
- ⇒ Le mardi 8 décembre 2020 – Reprise des cours du **lundi** 12 octobre 2020 (**cours du lundi seulement**).
- ⇒ Le mercredi 9 décembre 2020 – Journée d'étude
- ⇒ Le jeudi 10 décembre 2020 – Journée d'étude
- ⇒ Du vendredi 11 décembre au lundi 21 décembre 2020 – Session d'examens

### Votre horaire d'examens

Pour connaître votre horaire, consultez votre compte Maniweb. Si vous n'avez pas accès à votre compte, contactez le Registrariat en prenant soin d'inclure votre NI. Le courriel doit être envoyé à [regist@umoncton.ca](mailto:regist@umoncton.ca).

Si vous n'habitez pas au Nouveau-Brunswick, veuillez noter que les heures indiquées sont pour le fuseau horaire de l'Atlantique.

### Les modalités de remise des examens

Les modalités de remise des examens seront précisées par chaque professeure ou professeur. Veuillez suivre les consignes données par votre professeure ou professeur.

### La plateforme CLIC

Si votre examen a lieu dans CLIC, vous aurez besoin de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe pour y accéder. Si vous avez des difficultés d'accès, veuillez contacter la DGT à [dgt@umoncton.ca](mailto:dgt@umoncton.ca) ou par téléphone à 506-863-2100.

### En cas d'urgence

En de problème technique, ne paniquez pas! Veuillez contacter immédiatement votre professeure ou professeur et communiquer avec la DGT à [dgt@umoncton.ca](mailto:dgt@umoncton.ca) ou par téléphone à 506-863-2100.

Si vous êtes inscrit à la Formation continue, veuillez contacter l'agent d'encadrement associé à votre cours.

## LES TYPES D'EXAMENS

Plusieurs types d'examens sont possibles pour cette session d'examens :

### 1) Les examens à distance

Les examens à distance sont normalement conçus pour une **durée maximale de 3 heures**. Certaines professeures et certains professeurs pourront choisir d'allouer plus de temps aux étudiantes et étudiants.

Du temps additionnel sera accordé selon les mesures d'adaptation identifiées dans le plan d'accommodement, le cas échéant.

#### a) Examens sur une trame fixe

- Les examens sur une trame fixe débuteront à une heure spécifique. Les trames possibles pour ces examens sont les suivantes :
  - ⇒ Trame 1 : de 8 h 30 à 11 h 30,
  - ⇒ Trame 2 : de 12 h 00 à 15 h 00,
  - ⇒ Trame 3 : de 15 h 30 à 18 h 30, et
  - ⇒ Trame 4 : de 19 h 00 à 22 h 00.

#### b) Examens sur une trame flottante (\*nouveau)

- Les examens sur une trame flottante débuteront à l'heure choisie par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur d'une période de 5 heures.
- Peu importe l'heure à laquelle vous choisissez de commencer, **la durée de l'examen sera la même**. La durée de l'examen est déterminée par la professeure ou le professeur.
- Vous n'aurez pas plus de temps si vous commencez le plus tôt possible dans la période de 5 heures.
- Les périodes possibles pour ces examens sont les suivantes :
  - ⇒ Période 1 : de 8 h 30 à 13 h 30, et
  - ⇒ Période 2 : de 14 h 00 à 19 h 00.
- Période 1 : vous devriez **commencer entre 8 h 30 et 10 h 30** afin de terminer au plus tard à 13 h 30.
- Période 2 : vous devriez **commencer entre 14 h 00 et 16 h 00** afin de terminer au plus tard à 19 h 00.

#### c) Examens sur une trame prolongée (\*nouveau)

- Les examens sur une trame prolongée débuteront à l'heure choisie par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur d'une pleine journée (de 8 h 30 à 22 h 00).
- Les examens sur une trame prolongée sont normalement d'une durée maximale de 3 heures.
- Vous recevrez l'examen à 8 h 30 et devrez le remettre au plus tard à 22 h 00. Il est recommandé de ne pas attendre jusqu'à 21 h 59 pour remettre l'examen au cas où vous auriez un problème technique.
- Certains examens des cours offerts par la Formation continue pourraient se terminer à 23 h 59.

### 2) Les examens maison

- Pour un examen maison, vous recevrez normalement les questions plusieurs jours avant la date de remise de l'examen. Habituellement, les questions vous seront fournies lors du dernier cours.

### 3) Les évaluations finales

- Pour certains cours, il n'y a pas d'examen final. L'évaluation finale se fera sous une autre forme (ex. projet, travail écrit, dissertation, rapport).

#### 4) Les examens en classe

- Exceptionnellement, dans le contexte de la COVID-19, les examens en classe sont seulement permis dans les cours pratiques offerts en présentiel.
- Ces examens débiteront à une heure spécifique. Les trames possibles pour les examens en classe sont les suivantes :
  - ⇒ Trame 1 : de 8 h 30 à 11 h 30,
  - ⇒ Trame 2 : de 12 h 00 à 15 h 00,
  - ⇒ Trame 3 : de 15 h 30 à 18 h 30, et
  - ⇒ Trame 4 : de 19 h 00 à 22 h 00.
- Le local utilisé pour l'examen n'est pas toujours le même que celui qui est utilisé pour le cours (laboratoire, atelier, etc.).
- Dans le cas d'une évaluation pratique, la professeure ou le professeur s'assurera que les mesures sanitaires seront respectées. Elle ou il n'échangera aucun document papier avec ses étudiantes et étudiants. Elle ou il ne devra ni distribuer ni ramasser d'examens, de feuilles de présence, etc.
- Pour faciliter le traçage des personnes possiblement exposées, la professeure ou le professeur tiendra un registre de la présence des étudiantes et étudiants (et du personnel enseignant et non enseignant, le cas échéant) aux examens en classe.

#### LES EXAMENS MINUTÉS

- À sa réunion du 30 octobre 2020, le Sénat académique de l'Université de Moncton a adopté une résolution concernant les examens minutés dans CLIC. Cette résolution **interdit** (1) l'utilisation des fonctions qui empêchent le retour aux questions précédentes et (2) le minutage individuel de chaque question. Cette interdiction entre en vigueur le jeudi 5 novembre 2020.

#### LES EXAMENS PENDANT LA SESSION

- Les examens pendant la session doivent avoir lieu **pendant la trame du cours**. Pour toute question concernant l'horaire des évaluations, veuillez consulter votre professeure ou professeur, la directrice ou le directeur du département ou de l'école, ou la vice-doyenne ou le vice-doyen de votre faculté.

#### CONNAISSEZ-VOUS LES RÈGLES DE L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE?

##### Ne vous laissez pas prendre au piège.

L'Université de Moncton interdit à ses étudiantes et à ses étudiants **de tricher, de plagier ou de faire preuve de malhonnêteté intellectuelle** lors de toute épreuve de contrôle, peu importe sa forme (règlement 10.9.3). Cela comprend notamment, mais non exclusivement, les actions suivantes (règlement 10.9.3.1) :

- a) reproduire textuellement un passage provenant d'un texte dont elle ou il n'est pas l'auteure ou l'auteur sans indiquer clairement la source ou reproduit des idées ou des faits dans ses propres mots sans indiquer clairement leurs sources (il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de connaître les règles de base associées à la rédaction d'un travail universitaire);
- b) copier ou tenter de copier le texte d'une autre étudiante ou d'un autre étudiant, ou participer à ce copiage d'une manière quelconque;
- c) solliciter ou avoir recours à toute aide expressément interdite, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé ou d'un mémoire;

- d) utiliser ou tenter d'utiliser, lors d'une épreuve de contrôle, tout document ou matériel non autorisé par la professeure ou le professeur;
- e) présenter à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, un même travail, travail dirigé ou mémoire, intégralement ou en partie, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement;
- f) falsifier un document ou toutes données, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation d'un rapport de stage, d'un travail dirigé ou d'un mémoire;
- g) faire écrire son épreuve de contrôle par une autre personne;
- h) écrire une épreuve de contrôle à la place d'une autre personne;
- i) trafiquer après correction le texte d'une épreuve de contrôle;
- j) prétendre faussement avoir fait, entre autres, une entrevue, une visite clinique ou une observation;
- k) obtenir de façon illicite, par des moyens techniques ou autres, l'accès à des documents, des données ou tout autre matériel, afin de commettre toute infraction visée par ce règlement.

## QUELLES SONT LES SANCTIONS?

Les sanctions possibles sont les suivantes (règlement 10.9.3.2) :

- a) la note E pour l'évaluation;
- b) la note E pour le cours;
- c) la note E pour tous les cours de la session;
- d) l'exclusion de l'Université pour une période déterminée ou indéterminée.

Pour plus de renseignements sur l'intégrité, cliquez sur le lien : <https://www.umoncton.ca/integrite/>.

## VOUS AVEZ UN CONFLIT D'HORAIRE?

Si vous avez un conflit d'horaire, contactez la vice-doyenne ou le vice-doyen de votre faculté le plus tôt possible. N'attendez pas que la session d'examens commence.

VOTRE FACULTÉ	VICE-DOYENNE OU VICE-DOYEN	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
Administration	Izold Guihur	<a href="mailto:Izold.guihur@umoncton.ca">Izold.guihur@umoncton.ca</a>
Arts et sciences sociales	Matthieu LeBlanc	<a href="mailto:Matthieu.leblanc@umoncton.ca">Matthieu.leblanc@umoncton.ca</a>
Droit	Karine McLaren	<a href="mailto:Karine.mclaren@umoncton.ca">Karine.mclaren@umoncton.ca</a>
Ingénierie	Gérard J. Poitras	<a href="mailto:Gerard.poitras@umoncton.ca">Gerard.poitras@umoncton.ca</a>
Sciences	Pier Jr Morin	<a href="mailto:Pier.morin@umoncton.ca">Pier.morin@umoncton.ca</a>
Sciences de l'éducation	Mireille Leblanc	<a href="mailto:Mireille.leblanc@umoncton.ca">Mireille.leblanc@umoncton.ca</a>
Sciences de la santé et des services communautaires	Sylvie Robichaud-Ekstrand	<a href="mailto:Sylvie.robichaud-ekstrand@umoncton.ca">Sylvie.robichaud-ekstrand@umoncton.ca</a>
Études supérieures	François Vigneau	<a href="mailto:F.vigneau@umoncton.ca">F.vigneau@umoncton.ca</a>
Formation continue	Denise Savoie	<a href="mailto:Denise.savoie@umoncton.ca">Denise.savoie@umoncton.ca</a>